

Canada - Europe
Parliamentary Association



Association parlementaire
Canada - Europe

**Rapport de la délégation parlementaire canadienne
concernant sa participation
à la réunion du Comité permanent des parlementaires
de la région arctique**

Association parlementaire Canada-Europe

**Washington, D.C., États-Unis d'Amérique
10 et 11 mars 2015**

Rapport

INTRODUCTION

Une délégation canadienne composée de deux députés, M. Ryan Leef et M. Dennis Bevington, a participé à la réunion du Comité permanent des parlementaires de la région arctique (le Comité permanent) tenue à Washington, aux États-Unis, les 10 et 11 mars 2015. M. Thai Nguyen du Service d'information et de recherche parlementaires de la Bibliothèque du Parlement a accompagné la délégation à titre de conseiller.

La Conférence des parlementaires de la région arctique (la Conférence) est un organisme parlementaire composé de délégations nommées par les parlements nationaux des huit États de l'Arctique (Canada, Danemark, États-Unis, Finlande, Islande, Norvège, Russie et Suède) et le Parlement européen. Y siègent également des participants permanents représentant les peuples autochtones, ainsi que les observateurs. La Conférence se réunit aux deux ans. La 11e Conférence a eu lieu à Whitehorse, au Yukon, du 9 au 11 septembre 2014¹.

À l'issue de chaque rencontre biennale, la Conférence adopte une déclaration comprenant des recommandations à l'intention du Conseil de l'Arctique (le Conseil), des gouvernements des huit États de l'Arctique et de la Commission européenne. Entre les conférences, le Comité permanent, qui a amorcé ses travaux en 1994, facilite la coopération entre les parlementaires de la région arctique. Il encadre la façon dont les gouvernements mettent en œuvre la déclaration et prend diverses mesures pour promouvoir la coopération dans la région arctique. La Conférence et le Comité permanent servent de tribune parlementaire pour discuter de questions se rapportant aux travaux du Conseil. Le Comité permanent participe aux travaux du Conseil à titre d'observateur².

RÉSUMÉ DE LA RÉUNION³

A. PROGRAMME PROVISOIRE DE LA PRÉSIDENTE DES ÉTATS-UNIS AU CONSEIL DE L'ARCTIQUE

L'amiral Robert Papp, représentant spécial pour l'Arctique, Département d'État des États-Unis, présente au Comité permanent le programme provisoire de la présidence

¹ Le rapport sur la Conférence tenue à Whitehorse se trouve à : <http://www.arcticparl.org/files/cparconference2014-e.pdf> [EN ANGLAIS].

² Conférence des parlementaires de la région arctique, <http://www.arcticparl.org/> [EN ANGLAIS].

³ Le procès-verbal provisoire de la réunion se trouve à l'annexe 1. Le présent rapport fait surtout état des questions qui ne sont pas entièrement traitées dans le procès-verbal. Il s'agit d'un supplément adoptant le point de vue du Canada.

des États-Unis au Conseil de l'Arctique⁴. Les États-Unis ont choisi comme thème principal de sa présidence « L'Arctique dans l'unité : possibilités, enjeux et responsabilités communes », afin de donner acte de l'unité parmi les États et les peuples de l'Arctique et de faire ressortir que « tous, pas seulement les États et les peuples de l'Arctique, sont tenus de gérer la région de manière responsable ». Ce thème principal s'organise autour de trois volets :

la sécurité et l'intendance de l'océan Arctique,

l'amélioration des conditions économiques et des conditions de vie,

la lutte contre les effets des changements climatiques.

L'amiral Papp indique que le programme provisoire des États-Unis contient des objectifs mesurables et concilie les préoccupations sur le plan de l'environnement, du climat et de la sécurité. Il ajoute que les États-Unis suivront les traces du Canada quant à l'intérêt accordé aux peuples du Nord, notamment par l'entremise du partenariat avec le Conseil économique de l'Arctique⁵ en vue d'assurer le développement durable dans la région.

L'amiral Papp signale que les États-Unis continuent à collaborer avec la Russie pour ce qui est des questions de l'Arctique malgré le conflit en Ukraine, puisque le Conseil a besoin du consensus des huit États membres pour faire avancer ses travaux.

Un délégué du Canada interroge l'amiral Papp sur les moyens que les États-Unis entendent prendre pour poursuivre son partenariat avec le Conseil économique de l'Arctique. Il fait observer que la majeure partie de la population américaine vit dans le Sud du pays et il demande des renseignements de la participation des habitants de l'Arctique au processus décisionnel des États-Unis lors de sa présidence du Conseil de l'Arctique. Le délégué du Canada questionne aussi l'amiral sur l'importance de la santé mentale dans le programme de la présidence des États-Unis.

L'amiral Papp répond que le Conseil économique de l'Arctique agit à titre de tribune de coopération entre entreprises, sans intervention de l'État, mais que certains de ses membres sont des sociétés d'État. En ce qui a trait au processus décisionnel, l'amiral Papp fait savoir que les acteurs de l'Alaska ont été consultés à maintes reprises lors de la rédaction du programme de la présidence des États-Unis. Il confirme aussi que la santé mentale, dont la prévention du suicide, fait partie du programme.

⁴ United States Arctic Research Commission, [Arctic Council: United States Chairmanship \(2015-2017\)](#), Virtual Stakeholder Outreach Forum, 2 décembre 2014 [EN ANGLAIS].

⁵ Conseil économique de l'Arctique, [About Us](#) [EN ANGLAIS].

B. PERSPECTIVE DE L'ALASKA SUR LA PRÉSIDENTE DES ÉTATS-UNIS AU CONSEIL DE L'ARCTIQUE

M. Craig Fleener, conseiller principal du gouverneur de l'Alaska en politiques sur l'Arctique, fait le point sur la perspective de l'Alaska à l'égard de la présidence des États-Unis au Conseil de l'Arctique⁶. Selon M. Fleener, il est indispensable de tenir compte des avis de l'Alaska lors de l'établissement des politiques américaines sur l'Arctique et d'assurer sa participation à celui-ci puisque l'Alaska est le seul État américain donnant sur l'Arctique. Cet État américain priorise le développement économique, la diversification des débouchés et le renforcement des compétences professionnelles dans ses politiques.

Un délégué du Canada demande des précisions à M. Fleener sur les moyens de conserver la main-d'œuvre qualifiée dans l'Arctique, car les travailleurs participent souvent à des programmes de renforcement des compétences professionnelles, puis quittent la région pour des débouchés plus intéressants. M. Fleener répond que le Canada représente un bon exemple d'un État de l'Arctique au fort taux de maintien en poste de sa main-d'œuvre dans l'Arctique. Il souligne l'importance de la création de débouchés dans les localités. Il fait néanmoins remarquer que l'exode des Autochtones qualifiés pour occuper divers postes dans les pouvoirs publics ou au gouvernement fédéral peut avoir des effets positifs sur l'employeur et la société, car la société devient davantage sensibilisée au fait arctique.

L'autre délégué du Canada laisse entendre que le développement économique aggrave les inégalités de revenus et les niveaux de pauvreté dans les localités. L'exploitation des richesses naturelles génère des profits à court terme, mais ceux-ci ne sont pas durables en l'absence de retombées économiques à l'échelon local. M. Fleener ajoute qu'il faut trouver un moyen de permettre aux petites localités de compter sur une économie de subsistance si elles souhaitent poursuivre dans cette voie.

C. RÔLE DES ÉTATS-UNIS AU SEIN DU CONSEIL DE L'ARCTIQUE

M. Alfredo Gomez, directeur de l'équipe des ressources naturelles et de l'environnement, M^{me} Susan Fleming, directrice de l'équipe des infrastructures matérielles, et M. Michael Hix, directeur adjoint de l'équipe des ressources naturelles et de l'environnement, présentent au Comité permanent les observations formulées par le Government Accountability Office's (l'office de redditions des comptes du gouvernement des États-Unis) sur la participation des États-Unis au Conseil de

⁶ Voir le Rapport définitif de 2015 de l'Alaska Arctic Policy Commission, <http://www.akarctic.com/> [EN ANGLAIS].

l'Arctique, ainsi que ses recommandations pour des mesures d'amélioration⁷. Dans le rapport, l'office conclut à la nécessité d'améliorer la coordination et d'affecter des ressources déterminées pour donner suite aux recommandations du Conseil de l'Arctique. En vue de la mise en œuvre efficace de ces dernières, l'office propose aussi d'assurer un financement distinct des infrastructures et de la coopération arctique.

Un délégué du Canada fait remarquer que la coordination des priorités du Conseil est essentielle à l'avancement des travaux échelonnés sur de nombreuses années en raison de la présidence tournante. Il cite en exemple les travaux sur les aires marines protégées et la gestion fondée sur les écosystèmes, qui ont fait l'objet de discussions et d'études ces quatre dernières années. De l'avis du délégué, sans coordination des priorités entre les présidences successives, il sera difficile de faire avancer les dossiers.

Les représentants de l'office soutiennent que le Secrétariat du Conseil de l'Arctique tout récemment créé aidera à assurer la continuité des travaux, mais qu'il revient à la présidence du Conseil de fixer les priorités. Ils signalent aussi qu'il faut répertorier les recommandations soumises et les avancées des divers projets.

D. ÉTAT DES TRAVAUX DU COMITÉ PERMANENT

Le président du Comité permanent propose que la réunion du Comité permanent prévu en septembre se tienne à Fairbanks, en Alaska, au lieu de Bruxelles afin que les membres assistent également au Sommet sur l'énergie dans l'Arctique, qui s'y déroulera du 28 au 30 septembre 2015⁸.

Un délégué du Canada indique que la délégation canadienne ne pourra fort probablement pas participer à la réunion du Comité permanent de septembre vu la tenue d'élections fédérales en octobre au Canada. Il informe aussi le Comité permanent des avancées réalisées sous la présidence du Canada au Conseil de l'Arctique, notamment la tenue de la première réunion en septembre 2014 du Conseil économique de l'Arctique. Ce dernier agit à titre de tribune où tous discutent des questions économiques d'intérêt commun et dégagent de nouveaux débouchés d'affaires pour la mise en valeur du Nord. Il mentionne aussi que le Canada priorisait, entre autres choses, l'intégration plus efficace des connaissances traditionnelles et locales aux travaux en cours du Conseil de l'Arctique. Le délégué du Canada conclut en disant que le Canada collabore étroitement avec les États-Unis, à qui il cédera la présidence, pour la promotion de priorités communes.

⁷ United States Government Accountability Office, [Arctic Issues: Better Direction and Management of Voluntary Recommendations Could Enhance U.S. Arctic Council Participation](#), GAO-14-435, mai 2014 [EN ANGLAIS].

⁸ Sommet sur l'énergie dans l'Arctique 2015, <https://arcticenergysummit.institutenorth.org/> [EN ANGLAIS].

L'autre délégué du Canada informe le Comité permanent que la composition de la délégation canadienne au Comité permanent risque de changer vu les élections générales prévues en octobre au Canada. Il se dit heureux que les sources d'énergie renouvelables fassent partie du programme de la présidence des États-Unis. Il souligne que les Territoires du Nord-Ouest se sont dotés d'une stratégie sur l'énergie solaire, qui vise l'installation de systèmes solaires capables de produire jusqu'à 20 % de la consommation moyenne des localités dépendantes du diesel⁹. Il dit en outre souhaiter l'intensification de l'échange entre les États de l'Arctique d'informations et de pratiques concernant les stratégies sur les sources d'énergie renouvelables.

Une déléguée des États-Unis présente au Comité permanent une carte de l'Alaska où figurent les aires désignées protégées par l'administration fédérale. Elle lui explique les opinions divergentes du gouvernement fédéral des États-Unis et de l'État de l'Alaska sur l'utilisation de ces aires et le développement de l'Alaska en général¹⁰.

Un délégué du Canada fait valoir que l'exploitation des richesses naturelles peut avoir des effets néfastes sur les localités et cite en exemple les mines diamantifères dans les Territoires du Nord-Ouest. Il révèle d'ailleurs que bon nombre des personnes employées dans ces mines viennent du Sud du pays. Il ajoute que l'exploitation minière a perturbé la voie migratoire du caribou et a affecté de fait une source importante de nourriture de la population locale. À son avis, il n'est pas question de savoir si l'expansion industrielle devrait se poursuivre, mais bien de trouver les moyens de rendre le développement économique bénéfique aux habitants de l'Arctique.

E. LETTRE DU COMITÉ PERMANENT À LA PRÉSIDENTE DU CANADA ET À LA PRÉSIDENTE ENTRANTE DES ÉTATS-UNIS AU CONSEIL DE L'ARCTIQUE

Les membres du Comité permanent conviennent de signer une lettre (annexe 2) adressée à la présidente actuelle et au prochain président du Conseil de l'Arctique pour insister sur leurs principales recommandations, assorties de la Déclaration de la Conférence de Whitehorse¹¹. La lettre comporte aussi une recommandation du Comité permanent à l'intention de ces deux personnes, notamment :

Livrer un message ferme de l'Arctique sur la lutte contre les changements climatiques dans l'Arctique à la 21^e Conférence

⁹ Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, *Northwest Territories Solar Energy Strategy 2012-2017*, novembre 2012, http://www.enr.gov.nt.ca/sites/default/files/strategies/solar_energy_strategy_2012-2017.pdf [EN ANGLAIS].

¹⁰ Voir Lisa Murkowski, « Lisa Murkowski: White House's Arctic 'implementation plan' lacks action », *Alaska Dispatch News*, 13 février 2014, <http://www.adn.com/article/20140213/lisa-murkowski-white-houses-arctic-implementation-plan-lacks-action> [EN ANGLAIS].

¹¹ 11^e Conférence des parlementaires de la région arctique, Déclaration de la Conférence de *Whitehorse*, 11 septembre 2014, <http://www.conferencesparl.ca/CPAR11CPRAfr/Conference/documents/conference-statement-fr>.

des parties de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, se déroulant à Paris en décembre 2015.

F. PROCHAINE RÉUNION DU COMITÉ PERMANENT

La prochaine réunion du Comité permanent se tiendra le 12 mai 2015 à Reykjavik, en Islande, à la suite du Quatrième Forum parlementaire sur la dimension septentrionale, qui se déroulera les 10 et 11 mai 2015 et à laquelle les membres du Comité permanent sont invités.

Respectueusement soumis,

M. David Tilson, président
Association parlementaire Canada-Europe

ANNEXE 1



CONFÉRENCE DES PARLEMENTAIRES DE LA RÉGION ARCTIQUE

COMITÉ PERMANENT DES PARLEMENTAIRES DE LA RÉGION ARCTIQUE

RÉUNION À WASHINGTON

Le 10 mars 2015, à 9 h 30

Lieu : Bibliothèque du Congrès, édifice Thomas Jefferson, salle des représentants

Procès-verbal

ORDRE DU JOUR EXPLICATIF PROVISOIRE (PRÉSIDENCE)

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DE L'ORDRE DES TRAVAUX PROPOSÉ

Le président informe le Comité que le sénateur King ne peut pas assister à la réunion. Deux points sont inscrits à l'ordre du jour, soit la possibilité de participer au Sommet sur l'énergie dans l'Arctique, se déroulant du 28 au 30 septembre 2015, ainsi qu'une ébauche de lettre du Comité permanent adressée à la ministre Aglukkaq et au secrétaire Kerry, respectivement la présidente actuelle et le prochain président du Conseil de l'Arctique.

Décision

Le Comité adopte l'ordre du jour et l'ordre des travaux proposé et modifié selon les propositions du président.

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL PROVISOIRE DE LA RÉUNION DU COMITÉ TENUE À HELSINKI LE 20 NOVEMBRE 2014

Décision

Le Comité adopte le procès-verbal de sa réunion précédente tenue à Helsinki, le 20 novembre 2014.

3. PRÉPARATIFS POUR LA PRÉSIDENTE DES ÉTATS-UNIS AU CONSEIL DE L'ARCTIQUE

L'amiral Robert Papp, représentant spécial pour l'Arctique, Département d'État des États-Unis, présente au Comité permanent le programme provisoire de la présidence des États-Unis au Conseil de l'Arctique.

L'amiral Papp fait remarquer que la présidence du Conseil de l'Arctique n'est pas une instance unilatérale. C'est pourquoi les États-Unis se sont entretenus, lors de déplacements, avec les États et les groupes d'intérêts de l'Arctique pour recueillir leurs observations. Le contact établi avec l'Alaska lors de plusieurs séances d'écoute se révèle aussi particulièrement important. Le programme provisoire concilie, de la bonne manière, les préoccupations en matière de sécurité et les questions environnementales. Le programme révisé a été bien accueilli à la réunion du Sommet sur l'énergie dans l'Arctique tenue à Whitehorse la semaine précédente, et pratiquement toutes les propositions ont été acceptées.

M. Papp exprime son soutien au Conseil économique de l'Arctique à titre d'organe voué au développement durable dans l'Arctique. Il souligne l'importance de la communication entre les États membres et de la perpétuation de la coopération entre eux.

Avec le programme de sa présidence au Conseil de l'Arctique, les États-Unis favoriseront la diplomatie publique dans la région et sensibiliseront leurs citoyens à l'Arctique en les attirant en Alaska.

L'amiral Papp conclut en disant que l'Arctique se compose des dimensions nord-américaine, nordique et russe, la dernière se trouvant entre les deux premières.

En réponse à des questions du Comité, l'amiral Papp indique que le projet de créer et de relier des aires marines protégées dans l'Arctique donne suite à la Conférence sur les océans tenue à Washington l'an dernier. Un programme pour les mers régionales, qui renferment des ententes pour la protection de nouvelles aires, dont certaines sont exécutoires, n'a pas fait consensus à la réunion du Sommet sur l'énergie dans l'Arctique, organisée à Whitehorse la semaine dernière. Il s'agit d'un sujet controversé en Alaska.

En réponse à une autre question, l'amiral Papp avance que le Conseil économique de l'Arctique sert de tribune de coopération entre entreprises, sans intervention de l'État. Les États-Unis y ont des représentants de l'Alaska, nommés par une association de gens d'affaires.

M. Papp avise le Comité que la santé mentale, notamment la prévention du suicide, fait partie du programme de la présidence.

En ce qui a trait à la délivrance des visas et à la participation aux réunions de l'Arctique, l'amiral Papp signale que les relations sont pour le moment inhabituelles et qu'il se penche sur la question pour trouver une solution conforme aux restrictions établies par les États.

L'amiral Papp est en faveur de l'adhésion des États-Unis à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et soulève la question à savoir si l'Alaska pourrait la ratifier aussi.

Pour dynamiser le Conseil de l'Arctique, l'amiral Papp souhaite consolider son secrétariat et examiner la structure de ses groupes de travail.

Pour ce qui est du nombre d'observateurs au Conseil de l'Arctique, il évoque la possibilité d'établir une rotation pour les observateurs. Ceux-ci pourraient conserver le statut pendant six ans, puis attendre six autres années avant de le ravoir.

L'amiral Papp poursuit en soulignant l'importance de mettre en œuvre les ententes conclues entre les États de l'Arctique. Des exercices de simulation en recherche et en sauvetage sont prévus à l'automne, et des exercices complets seront organisés dans l'Arctique l'an prochain si tout va bien. Il est d'ailleurs envisagé d'organiser des exercices relatifs à l'entente sur les déversements d'hydrocarbures.

Les États-Unis ont lancé une évaluation des télécommunications dans l'Arctique en plus de poursuivre l'adaptation aux changements climatiques dans l'Arctique et la réduction des émissions de noir de carbone et de méthane.

Les États côtiers de l'Arctique poursuivent leurs négociations sur les pêches en haute mer de l'océan Arctique.

Les États-Unis se pencheront sur la recherche dans l'Arctique, notamment sur l'échange d'information en la matière et sur la manière d'y intégrer les observateurs.

Pour finir, l'amiral Papp constate la volonté politique de tenir une activité du Conseil de l'Arctique en marge de la 21^e Conférence des parties, prévue à Paris en décembre et cherche à déterminer comment l'organiser.

Décision

Le Comité prend note des renseignements.

4. PERSPECTIVE DE L'ALASKA SUR LA PRÉSIDENTE DES ÉTATS-UNIS AU CONSEIL DE L'ARCTIQUE

M. Craig Fleener, conseiller principal du gouverneur de l'Alaska en politiques sur l'Arctique, renseigne le Comité sur la situation dans l'État américain et les attentes de celui-ci à l'égard de la présidence des États-Unis au Conseil de l'Arctique.

L'Alaska soutient les efforts du Conseil de l'Arctique visant à favoriser le développement économique dans l'Arctique. L'utilisation des terres en vue d'une exploitation accrue des richesses cause des tensions entre cet État et l'administration fédérale des États-Unis, qui possède près de 67 % des terres en Alaska. M. Fleener propose de créer un fonds de l'innovation pour promouvoir le développement économique dans cet État américain.

La réduction des coûts de l'énergie représente l'enjeu de l'heure en Alaska, car ces coûts constituent le plus grand frein au développement. La solution réside dans l'efficacité énergétique et l'ajout de sources d'énergie renouvelables, puisque l'Alaska possède peu d'infrastructures (petit réseau routier et aucun chemin de fer).

La sécurité alimentaire pose un problème critique, car la pêche est en train de s'effondrer dans certaines parties de l'Alaska où bien des habitants dépendent des ressources pour leur subsistance.

La recherche dans l'Arctique s'avère un autre domaine où il est nécessaire de collaborer davantage. Grâce à une coordination et une coopération renforcées, on pourra mener des recherches et en rendre les résultats plus facilement accessibles.

M. Fleener conclut qu'il faut augmenter le financement pour assurer la présence de participants permanents aux travaux du Conseil de l'Arctique.

En réponse aux questions du Comité, M. Fleener fait observer que la création d'emplois demeure le meilleur moyen de garder les personnes scolarisées dans leur localité. Il dit voir les aspects positifs tant pour l'employeur que pour la société, du fait que les Autochtones occupent divers postes partout dans l'État.

Le Comité insiste sur l'importance de la sécurité alimentaire, de la réduction des coûts de l'énergie et du coût de la vie en général. La stimulation de l'économie locale représente une avenue à explorer. On a observé l'aggravation des niveaux de pauvreté à l'échelon local lorsque des mines étaient exploitées dans le Nord.

M. Fleener affirme qu'il est impératif de permettre aux petites localités de rester telles qu'elles sont, soit de petite taille et à l'économie de subsistance, si elles le souhaitent.

Le Comité a aussi fait valoir l'utilité des télécommunications comme mode de création d'emplois en zone rurale.

Pour répondre à une question du Comité, M. Fleener soutient que les habitants de l'Alaska sont comme les autres : ils souhaitent subvenir à leurs besoins et à ceux de

leur famille et tirer parti des occasions dans leur localité sans l'intervention du gouvernement.

Pour finir, M. Fleener avance que l'Alaska se dit prêt à faire des affaires et à s'employer à attirer les investisseurs étrangers. Les coûts de l'énergie demeurent un frein aux activités de raffinage de certains produits dans l'État, qui généreraient davantage d'emplois et contribueraient à la mise en valeur des richesses naturelles, tels le poisson et le pétrole.

Décision

Le Comité prend note des renseignements.

5. RÔLE DES ÉTATS-UNIS AU SEIN DU CONSEIL DE L'ARCTIQUE

M. Alfredo Gomez, directeur de l'équipe des ressources naturelles et de l'environnement, M^{me} Susan Fleming, directrice de l'équipe des infrastructures matérielles, ainsi que M. Michael Hix, directeur adjoint de l'équipe des ressources naturelles et de l'environnement, présentent les conclusions d'un rapport du Governmental Accountability Office des États-Unis. Dans ce rapport qui portait sur l'organisation des travaux au sein du Conseil de l'Arctique par les États-Unis, l'office recommandait aussi des mesures d'amélioration.

Dans la principale conclusion du rapport, l'office signale la nécessité d'optimiser la coordination et d'affecter des ressources déterminées pour donner suite aux recommandations du Conseil de l'Arctique

La taille et la quantité des travaux du Conseil de l'Arctique s'accroissent en raison du grand nombre de projets aux recommandations définitives trop souvent vagues.

Les résultats d'un audit multilatéral seront présentés en avril 2015. On arrive à la grande conclusion que le Conseil de l'Arctique contribue à l'amélioration de la coopération internationale dans la région arctique, mais qu'il doit revoir son organisation et son mode de coordination des travaux.

Le Governmental Accountability Office présente lui aussi son rapport sur les infrastructures maritimes dans l'Arctique et note leur insuffisance dans certains secteurs, notamment les ports en eaux profondes, la cartographie et la flotte de brise-glaces.

L'office prévoit une hausse limitée de l'activité maritime au cours des 10 prochaines années.

Pour finir, l'office conclut qu'il faut financer de manière distincte les infrastructures et la coopération arctique pour la mise en œuvre efficace des recommandations du Conseil de l'Arctique.

Décision

Le Comité prend note des renseignements.

6. ÉTAT DES TRAVAUX DU COMITÉ PERMANENT

Le représentant du Conseil nordique avise le Comité que la session de printemps se tient à Copenhague au lieu de Bruxelles.

La représentante du Conseil nordique de l'Ouest fait rapport de la dernière réunion, qui s'est tenue à Aasiat, au Groenland, où un groupe de travail a été mis sur pied pour étudier les possibilités d'un accord de libre-échange entre les pays du Nord-Ouest.

Le Conseil nordique de l'Ouest fêtera son 30^e anniversaire à sa réunion annuelle prévue en août 2015.

La représentante de la Suède renseigne le Comité de la situation politique suédoise par suite des élections tenues en septembre 2014. La plupart des partis au Parlement se sont entendus pour qu'un gouvernement minoritaire gouverne le pays. Ils s'efforceront de sceller de vastes ententes au Parlement. Une nouvelle commission de l'énergie a d'ailleurs été mise sur pied.

Les représentants du Canada ont fait le point sur les travaux de la présidence du Conseil de l'Arctique et sur la réunion ministérielle, qui s'est déroulée le 24 avril 2015 à Iqaluit. Le Conseil économique de l'Arctique, ainsi que trois réseaux thématiques ont été créés à cette occasion. Des élections devraient d'ailleurs se tenir au Canada au cours des six prochains mois. Les activités concernant l'énergie solaire dans les Territoires du Nord-Ouest vont bon train.

Le représentant du Danemark/Groenland fait état de la situation politique au Groenland par suite des élections du 28 novembre 2014.

On a formé un gouvernement de coalition, dont le Siumut est le parti principal. L'économie groenlandaise est soumise à de fortes pressions, et des réformes sont nécessaires.

Le représentant du Parlement européen fait savoir que la Commission et le Service extérieur travaillent actuellement à un nouveau plan de communication de l'Arctique, qui devrait être présenté à la fin de l'année.

Le représentant du Danemark/îles Féroé renseigne le Comité sur les litiges concernant les pêches en raison du comportement natatoire modifié des bancs de poissons et insiste sur la nécessité de conclure de meilleures ententes en la matière. Les îles Féroé

exportent toujours leur poisson en Russie et ne respectent pas les mesures restrictives imposées par l'Union européenne. Selon elles, l'exportation de poisson est une question d'affaires et non de politique.

Le représentant de la Norvège informe le Comité que la compagnie d'exploitation de mines de charbon éprouve des difficultés à cause du faible prix de cette matière. La compagnie poursuivra ses activités d'exploitation, mais avec un nombre réduit d'employés. Le gouvernement norvégien présentera un livre blanc sur l'Antarctique avant l'été. À titre de président du Conseil permanent, le représentant de la Norvège a prononcé des allocutions à diverses activités, notamment à un séminaire à Paris sur la coopération parlementaire de l'Arctique, à Alta (Norvège) sur les peuples autochtones et leur participation à la coopération arctique, puis à la conférence Frontières de l'Arctique à Tromsø.

La représentante de l'Islande parle du Quatrième Forum parlementaire sur la dimension septentrionale, qui se déroulera les 10 et 11 mai 2015, suivi de la réunion du Comité permanent, prévue le 12.

La représentante des États-Unis avise le Comité qu'un caucus de l'Arctique a été mis sur pied au Sénat américain, à l'initiative des sénateurs Murkowski et King. Le caucus montrera l'importance de l'Arctique pour les États-Unis, pas seulement pour l'Alaska. Un investissement national est requis.

Une audience sur le décret de l'Arctique a été organisée la semaine dernière. On craint que la présidence des États-Unis au Conseil de l'Arctique soit trop axée sur les changements climatiques au détriment du développement économique.

La sénatrice Murkowski fera partie de la délégation américaine à la Réunion ministérielle du Conseil de l'Arctique prévue en avril. Elle convie les membres du Comité à participer au Sommet sur l'énergie dans l'Arctique, qui se tiendra du 28 au 30 septembre, à Fairbanks, en Alaska.

Un représentant de la Russie met le Comité au courant de la mise en œuvre du programme russe de développement de l'Arctique.

Le représentant de la Finlande avise le Comité d'une audience sur le rapport concernant une coopération économique nordique renforcée entre la Finlande, la Suède et la Norvège ainsi que de la tenue d'élections nationales en avril 2015.

Le secrétariat informe le Comité d'une rencontre avec des représentants du Japon, qui ont manifesté un intérêt à participer à la prochaine réunion du Comité en 2016. Il fait aussi rapport de la réunion des principaux représentants de l'Arctique, qui a eu lieu à Whitehorse, les 4 et 5 mars 2015.

Lors d'une discussion générale à l'issue des rapports des États membres, la sénatrice Murkowski présente au Comité la carte des aires protégées de l'Alaska et explique les opinions divergentes de Washington et de Juneau sur l'avenir de ces aires.

Lors de la dernière série de discussions, le Comité a apporté des précisions sur le besoin d'expliquer les conditions de vie des habitants de l'Arctique, car le reste du monde en a une idée faussée. Il affirme que les habitants de l'Arctique doivent pouvoir participer à la mise en valeur de leurs richesses, que ce soit les phoques ou les ressources pétrolifères.

À la 21^e Conférence des parties, prévue à Paris en décembre 2015, il faut éviter de représenter l'Arctique comme un sanctuaire et d'en faire un symbole de lutte contre les changements climatiques.

Le Sommet sur l'énergie dans l'Arctique

Le Comité est invité à participer au Sommet sur l'énergie dans l'Arctique, qui se déroulera à Fairbanks, du 28 au 30 septembre 2015. Il étudiera d'ailleurs la possibilité de tenir une activité connexe en marge du Sommet.

Décision

Le Comité prend note des renseignements.

7. PROCHAINE RÉUNION DU COMITÉ PERMANENT

La prochaine réunion du Comité permanent aura lieu à Reykjavik, en Islande, le 12 mai 2015.

La réunion du Comité permanent se déroulera immédiatement après le Quatrième Forum parlementaire sur la dimension septentrionale, prévue à Reykjavik, les 10 et 11 mai 2015. Les membres du Comité sont invités à assister aux deux rencontres.

Décision

Le Comité permanent se réunira à Reykjavik, en Islande, le 12 mai 2015, puis participera au Forum parlementaire sur la dimension septentrionale, qui se tient les 10 et 11 mai 2015.

8. AUTRES

Le Comité décide de signer une lettre adressée à la présidente actuelle et au prochain président du Conseil de l'Arctique dans laquelle il rappelle certains des principaux messages de la 11^e Conférence des parlementaires de la région arctique, qui a eu lieu à Whitehorse, du 9 au 11 septembre 2014.

La lettre se trouve en annexe au procès-verbal.



CONFÉRENCE DES PARLEMENTAIRES DE LA RÉGION ARCTIQUE

COMITÉ PERMANENT DES PARLEMENTAIRES DE LA RÉGION ARCTIQUE

RÉUNION À WASHINGTON

Les 10 et 11 mars 2015

Liste provisoire des participants

MEMBRES

Canada	M. Ryan Leef, député M. Dennis Bevington, député M. Thai Nguyen, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement
Danemark/Groenland	M. Johan Lund Olsen, député, Danemark/Groenland M. Sjørður Skaale, député, Danemark/îles Féroé M. Peder Pedersen, chef de section
Parlement européen	M. Jørn Dohrmann, MEP M. Fernando Garces De Los Fayos, administrateur M. Massimiliano Rizzo, conseiller politique (parti Conservateurs et réformistes européens)
Finlande	M. Guy Lindström, directeur adjoint
Islande	M ^{me} Líneik Anna Sævarsdóttir, députée M ^{me} Arna Bang, conseillère
Norvège	M. Eirik Sivertsen, député
Russie	M. Vladimir Torlopov, sénateur M. Kirill Mangush, conseiller principal

M. Vladlen V. Epifanov, conseiller
M. Michael Slipenchuk, député
M^{me} Irina Kuzmina, secrétaire
Suède M^{me} Sara Karlsson, députée
M^{me} Eva Hjelm, conseillère internationale
États-Unis M^{me} Lisa Murkowski, sénatrice
M. Isaac Edwards, conseiller

OBSERVATEURS

Conseil nordique M. Torkil Sørensen, conseiller principal
Conseil nordique de l'Ouest M. Bill Justinussen, président, député
M^{me} Inga Dora Markussen, secrétaire générale

SECRETARIAT

M. Bjørn Willy Robstad, secrétaire général

INVITÉS

M. Sergey Kuznetsov, premier secrétaire, ambassade de Russie à Washington
M. Igor Lebedev, député
M. Alexander Kurdyumov, député
M. Vadim Dengin, député
M. Pavel Kuzmin, interprète
M^{me} Irina Ponamoreva, interprète
Amiral Robert Papp, représentant spécial de l'Arctique, Département d'État des États-Unis
M. Craig Fleener, conseiller principal en politiques sur l'Arctique, Bureau du gouverneur de l'Alaska
M. Alfredo Gomez, directeur, Ressources naturelles et Environnement, Governmental Accountability Office
M^{me} Susan Fleming, directrice, Infrastructures matérielles, Governmental Accountability Office

M. Michael Hix, directeur adjoint, Ressources naturelles et
Environnement, Governmental Accountability Office

M^{me} Hillary N. Lebail, conseillère en politiques de l'Arctique



COMITÉ PERMANENT DES PARLEMENTAIRES DE LA RÉGION ARCTIQUE

Washington, le 10 mars 2015

L'honorable Leona Aglukkaq
Ministre de l'Environnement
Les Terrasses de la Chaudière
10, rue Wellington, 28^e étage
Gatineau (Québec)
K1A 0H3

L'honorable John Kerry
Secrétaire D'État
Département d'État des États-Unis
2201 C Street NW
Washington D.C. 20520

OBJET : RECOMMANDATIONS SUR LA COOPÉRATION PARLEMENTAIRE DANS L'ARCTIQUE

Madame la Ministre et Monsieur le Secrétaire d'État,

Les participants à la réunion du Comité permanent des parlementaires de la région arctique, tenue à Washington le 10 mars 2015, rappellent certains des principaux messages de la 11^e Conférence des parlementaires de la région arctique, qui a eu lieu à Whitehorse.

En vue de concilier la protection de l'environnement dans l'Arctique et d'offrir aux habitants de cette région la possibilité de faire prospérer leur société, le développement d'infrastructures durables revêt une importance capitale. C'est pourquoi nous recommandons :

D'améliorer la coopération et la coordination lors du développement des infrastructures durables dans la région arctique, et de promouvoir l'innovation et la recherche en nouvelles technologies qui appuient les projets pilotes liés aux sources d'énergie durables dans l'Arctique en vue d'assurer la production d'électricité abordable et le chauffage par ce moyen.

La présence des participants permanents contribue à la réussite du Conseil de l'Arctique. C'est pourquoi nous recommandons :

De garantir le rôle et la participation des délégués permanents et de leur fournir des mécanismes qui leur permettront d'accroître leurs ressources financières et humaines pour participer pleinement à toutes les activités du Conseil de l'Arctique.

Le renforcement des capacités et le développement économique servent à améliorer le bien-être des habitants de l'Arctique. Afin de réaliser ces deux volets, nous recommandons :

D'établir un système d'innovation dans l'Arctique qui relie le milieu scientifique, le monde des affaires, la sphère politique et les populations locales, par exemple, dans le cadre d'un programme de mentorat et de mobilité dans l'Arctique.

Les problèmes environnementaux avec lesquels l'Arctique et ses habitants doivent composer sont considérables. Pour régler ces problèmes causés par les changements climatiques dans la région arctique, nous recommandons :

De livrer un message ferme sur les conséquences des changements climatiques dans l'Arctique dans le cadre des négociations de la 21^e Conférence des parties (COP21) qui se tiendra à Paris, en décembre 2015.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre et Monsieur le Secrétaire d'État, nos salutations distinguées.

M. Eirik Sivertsen, député
Président
Norvège

M. Dennis Bevington, député
Vice-président
Canada

M. Ryan Leef, député
Canada

M. Johan Lund Olsen, député
Danemark/Groenland

M. Sjødur Skaale, député
Danemark/îles Féroé

M. Jørn Dohrmann, député
Parlement européen

M^{me} Líneik Anna Sævarsdóttir, députée
Islande

M. Vladimir Torpolov, sénateur
Russie

M. Michael Slipenchuk, député
Russie

M^{me} Sara Karlsson, députée
Suède

M^{me} Lisa Murkowski, sénatrice
États-Unis

Dépenses de voyage

ASSOCIATION	Association parlementaire Canada-Europe
ACTIVITÉ	Réunion du Comité permanent des parlementaires de la région arctique
DESTINATION	Washington, D.C., États-Unis d'Amérique
DATES	10-11 mars 1015
DÉLÉGATION	
SÉNAT	
CHAMBRE DES COMMUNES	M. Dennis Bevington, député M. Ryan Leef, député
PERSONNEL	M. Thai Nguyen, analyste
TRANSPORT	2 018,80 \$
HÉBERGEMENT	2 986,44 \$
HOSPITALITÉ	0 \$
INDEMNITÉS JOURNALIÈRES	753,93 \$
CADEAUX OFFICIELS	0 \$
DIVERS / FRAIS D'INSCRIPTION	0 \$
TOTAL	5 759,17 \$